

DELIBERATION N° 81/108 : VESTIAIRES-DOUCHES DU PLATEAU : AVENANT N° 1 AU MARCHE

Monsieur RAVERDEL, Adjoint au Maire, informe l'Assemblée qu'il convient d'effectuer les travaux supplémentaires suivants, aux vestiaires-douches du Plateau :

- . ventilation extraction,
- . chauffage,
- . installation électricité,
- . alimentation électricité.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- autorise Monsieur le Maire à signer, avec l'entreprise CRACCO de MIRECOURT, ayant construit les vestiaires douches du Plateau par marché du 13 Octobre 1980 approuvé par Monsieur le Préfet le 21 Octobre 1980, un avenant N° 1 correspondant aux travaux énoncés, pour un montant total de 45 498 F 38 T.T.C.
- ledit avenant N° 1 portera le montant du marché de base du 13 Octobre 1980 de 236 301 F 80 à 281 800 F 18 T.T.C.
- les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 1981, programme 54/80